



# UNIVERSITÉ OUVRIÈRE DE GENÈVE

SECRETARIAT : 9, RUE SIMON DURAND, 1227 ACACIAS TÉLÉPHONE 43 58 10 COMPTE CHÈQUES POSTAUX 12-5555

G E N E V E

---

9 NOVEMBRE 1932

9 NOVEMBRE 1982

\*  
\* \*  
\*

# 1932

**La Suisse compte 4 millions d'habitants,  
54000 chômeurs complets,  
1 travailleur sur 5 manque de travail,  
159000 journées de travail perdues pour fait de grève,  
25 millions de journées perdues par le chômage.**

**Le canton de Genève compte 178374 habitants (349040 en 1980).**

**La Ville de Genève compte 129344 habitants (156505 en 1980),  
93249 personnes sont actives dont 53% d'ouvriers,  
29514 personnes sont assurées contre le chômage,  
8000 à 10000 travailleurs chôment,  
les caisses d'assurance chômage indemnisent 1410 assurés (fin septembre).**

# Chronologie résumée des événements

**1930**

Elections cantonales. Bien qu'étant le parti le plus important au Grand Conseil (37 sièges sur 100), le Parti socialiste n'est pas représenté au Conseil d'Etat.

**1931**

Série de scandales politiques et financiers dénoncés par Léon Nicole. Compromis, le conseiller d'Etat radical A. Moriaud démissionne.

**1932**

**Février** Conférence pour le désarmement à Genève. A cette occasion et pour contrer des manifestations communistes et socialistes, le Conseil d'Etat fait appel à l'armée. Des mitrailleuses sont montées sur des camions des Travaux publics.

**Juin** Création de l'Union nationale (UN) par la fusion de l'Ordre politique national (OPN, fasciste) et de l'Union de défense économique (UDE, issue des milieux patronaux).  
Il y a 8000 chômeurs à Genève.

## Samedi 5 novembre

Apparition sur les murs de la ville de l'affiche de l'UN annonçant la « Mise en accusation publique des Sieurs Nicole et Dicker » prévue pour le mercredi 9 novembre à 20 h. 30 dans la Salle communale de Plainpalais.

## Dimanche 6 novembre

Lettres du Parti socialiste au Conseil d'Etat et au Conseil administratif de la Ville demandant l'interdiction de l'assemblée de l'UN.

## Lundi 7 novembre

Réunion du comité du Parti socialiste. Réponse négative du Conseil administratif.

## Mardi 8 novembre

Assemblée générale du PS qui met au point une contre-manifestation.  
Réponse négative du Conseil d'Etat. Lettres de l'UN à ses membres préparant l'assemblée du 9 octobre.

## **Mercredi 9 novembre**

**10h.00**

Réunion du Conseil d'Etat.

**11 h.00**

Le Conseil d'Etat demande à Berne l'envoi de troupes.

**12h.15**

— Réponse favorable du Département militaire fédéral.  
— «Le Travail» publie les détails de la contre-manifestation.

**17h.00**

Mise en place par la police de 5 barrages protégeant la Salle communale de Plainpalais.

**17h.30**

Arrivée à Genève de l'école de recrues III/1 (610 hommes).

**18h.30**

La police prend position aux barrages.

**19h.10**

Arrivée des premiers contre-manifestants.

**19h.30**

Les manifestants de l'UN entrent dans la salle.

**20h.15**

Ouverture des portes au public.

**20h.30**

Début de la manifestation de l'UN.

**20h.45**

Discours de L. Nicole devant le barrage de la rue de Carouge. 5000 contre-manifestants sont alors présents.

**21 h.00**

Le barrage de la rue de Carouge cède. Le conseiller d'Etat Martin fait mander la troupe.

**21 h.05**

La police rétablit le barrage.

**21 h.15**

La 1<sup>re</sup> compagnie quitte la caserne (108 hommes). Déplacement de la troupe jusqu'au boulevard du Pont-d'Arve puis vers la rue de Carouge, à travers la foule. Echauffourée avec les contre-manifestants. 10 fusils, 15 baïonnettes, un fusil-mitrailleur, 2 pistolets et 10 casques sont pris à l'armée et brisés. 18 soldats sont légèrement blessés.

**21 h.25**

Le major Perret demande la compagnie III en renfort. Retour des soldats sur la place du Palais des Expositions (il ne reste alors que 93 hommes).

**21 h.34 Tir des soldats** (10 à 15 secondes)  
150 coups environs ont été tirés: 13 morts, 65 blessés.

**21 h.36** Arrivée des renforts de la compagnie III.

**21 h.45** Fin de la manifestation de l'UN.

**22h.00** La place où a eu lieu la fusillade est évacuée. Des coups de revolver sont tirés à la rue de Carouge. Le comité de l'UN se rend à Cologny. Une manifestation de protestation a lieu à Lausanne.

**23h.00** L. Nicole rentre chez lui.  
Le Conseil d'Etat siège.

## **Jeudi 10 novembre**

**0h.00** G. Oltramare téléphone au Conseil d'Etat pour demander l'arrestation de Nicole.

**1 h.00** Le conseiller d'Etat Martin signe le mandat d'arrêt contre L. Nicole (après les refus du procureur général et du juge d'instruction).

**10h.00** L. Nicole est arrêté.  
Le Conseil d'Etat siège et adresse une proclamation aux citoyens.

**15h.00** Le Conseil fédéral décide l'application du Code pénal militaire aux civils.

## **Vendredi 11 novembre**

**10h.30** Le Conseil d'Etat reçoit une délégation de l'USCG.

**21 h.15** La grève générale pour le lendemain est votée par l'assemblée de l'USCG.

**21 h.30** Le Conseil d'Etat se réunit et demande au DMF le renfort du bataillon d'infanterie de montagne 6.

## **Samedi 12 novembre**

Grève générale.

A 9 heures les troupes sont sur pied. L'application du Code pénal militaire aux civils entre en vigueur.

Les troupes genevoises sont assermentées avec quelques incidents. Obsèques des victimes.

## **Lundi 14 novembre**

Le régiment genevois est démobilisé.

## **Mercredi 16 novembre**

Le Grand Conseil approuve les mesures prises par le gouvernement.

## **Vendredi 18 novembre**

39 personnes au total ont été arrêtées. Certaines resteront 4 mois en prison.

**1933**

## **Du 15 mai au 6 juin**

Procès devant les Assises fédérales.

## **17 octobre**

Condamné à 6 mois de prison L. Nicole est libéré.

## **26 novembre**

L. Nicole est élu président du Conseil d'Etat où les socialistes sont 4 sur 7. Ils ont par ailleurs gagné 8 sièges au Grand Conseil (45 sur 100).

*Novembre 1982, UOG*

# Les victimes

**Henri Fürst**, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois.

**Francis Clerc**, 54 ans, fraiseur, père d'un des soldats de la troupe qui a tiré.

**Hans Brugger**, 28 ans.

**Edmond Junod**, 29 ans, mécanicien.

**Oscar Maurer**, 25 ans, employé de banque. Tué alors qu'il sortait des cours du soir.

**Gabriel Loup**, 57 ans, patron boulanger.

**Edouard Quillet**, 34 ans, employé à l'Armée du Salut.

**Jean-Pierre Lederraz**, 23 ans, employé de commerce.

**Emile Henry**, 55 ans, batelier.

**Emile Guignet**, 27 ans.

**Melchior Allemann**, 31 ans, employé d'hôtel, militant socialiste.

**Alphonse Kolly**, 41 ans.

**Marius Rattaz**, 36 ans, régent principal à Chêne-Bourg,  
mort le 14 novembre des suites de ses blessures.

En outre 65 personnes ont été blessées, dont certaines grièvement.

# Pour les dépenses quotidiennes, combien de minutes de travail ?

*Selon le salaire minimum d'un menuisier*

	<b>en 1932</b>	<b>en 1982</b>
1 kg de pain	14 min.	11 min.
1 litre de lait	13 min.	6 min.
1 kg de pommes de terre	7 min.	6 min.
1 kg de viande de bœuf	1 h. 57	58 min.
12 œufs frais du pays	1 h. 24	25 min.
1 kg de sucre	12 min.	5 min.
Le journal	4 min.	4 min.
1 coupe de cheveux	49 min.	54 min.
1 mois de loyer (3 pièces HLM)	33 h. 48	36 h. 06
1 abonnement de tram mensuel	12 h. 30	3 h. 28

En 1932 le salaire minimum d'un menuisier qualifié était de 1 franc 60 à l'heure. La durée du travail était de 48 h. par semaine (5 jours 1/2). Il n'y avait pas de vacances et les jours fériés n'étaient pas payés. Le délai de congé était de 3 jours.